#### Commune de GUEUTTEVILLE-LES-GRES

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SEANCE DU 10 JUILLET 2020**

Le Vendredi 10 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur David LAMBION, Maire.

Convocation du: 3 juillet 2020

<u>Étaient présents</u>: Mmes CHAPEAU Andgélika, LEMESLE Sandrine, TETELIN Marion, MM. BUQUET Thierry, FERON Guillaume, FLAMENT Gary, GODEFROY Noël, MARIN Benjamin, RABAULT Jean-Louis.

Excusé: MAUGER Philippe ayant donné pouvoir à M. FERON Guillaume

Secrétaire de séance : M. MARIN Benjamin

#### **ORDRE DU JOUR:**

- 1. Élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;
- 2. Questions diverses.

# 1 – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

 $\overline{D\acute{e}lib\acute{e}}$  ration n°25/2020 :

Mme Andgélika CHAPEAU a été désignée en qualité de secrétaire.

Le bureau électoral est présidé par le Maire et comprends les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : RABAULT Jean-Louis et GODEFROY Noël (conseillers les plus âgés) et MARIN Benjamin et TETELIN Marion (conseillers les plus jeunes).

Il est rappelé qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin qui a lieu à la majorité absolue, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative.

Le maire a indiqué que conformément à l'article L.284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire : 1 délégué et 3 suppléants.

#### Commune de GUEUTTEVILLE-LES-GRES

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# **ELECTION DU DELEGUE TITULAIRE:**

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

# APRÈS dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 11 Nombre de suffrage déclarés nuls : 00 Nombre de suffrage exprimés : 11 Majorité absolue : 06

Ont obtenu:

M. LAMBION David	11 voix

M. LAMBION David né le 21/12/1973 à Dieppe (76) a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

### **ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS:**

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

# APRÈS dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 11 Nombre de suffrage déclarés nuls : 00 Nombre de suffrage exprimés : 11 Majorité absolue : 06

Ont obtenu:

FERON Guillaume	11 voix
BUQUET Thierry	11 voix
FLAMENT Gary	11 voix

M. FERON Guillaume né le 31/12/1966 à Yvetot (76) a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M. BUQUET Thierry né le 08/03/1973 à St Valery-en-Caux (76) a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M. FLAMENT Gary né le 03/07/1985 à Denain (59) a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

# 2 – QUESTIONS DIVERSES

Néant.

# Commune de GUEUTTEVILLE-LES-GRES

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

LAMBION David, maire	FERON Guillaume 1er adjoint Pouvoir de M. MAUGER Philippe	RABAULT Jean-Louis 2 <sup>ème</sup> adjoint
BUQUET Thierry	CHAPEAU Andgélika	FLAMENT Gary
GODEFROY Noël	LEMESLE Sandrine	MARIN Benjamin
MAUGER Philippe Pouvoir à M. FERON Guillaume	TETELIN Marion	